



Pour le préfet de la Glâne, Willy Schorderet, le débat sur les fusions doit intervenir avant les élections communales de 2021. Charly Rappo-archives

Le préfet Willy Schorderet a mené une réflexion commune sur la gouvernance. Il livre ses conclusions

«Il est temps de parler de fusions»

« STÉPHANE SANCHEZ

Glâne » Soirée de cogitation plutôt fructueuse en Glâne. Une quarantaine de syndics, de responsables des finances communales et de députés ont notamment planché sur la notion de gouvernance, en présence du conseiller d'Etat Didier Castella. Willy Schorderet, préfet du district et initiateur de la démarche, vient de transmettre à la presse la synthèse de cette séance qui s'est tenue à Romont le 22 janvier. Il est à nouveau question de fusions de communes, rapporte le magistrat.

L'idée d'une grande fusion glânoise est-elle à l'ordre du jour?

Willy Schorderet: Non. Mais les élus sont convaincus qu'à moyen terme, on ne pourra pas continuer avec 18 communes dans la Glâne. Ils penchent plutôt pour un district de 3 à 5 communes. J'appuie ce discours. J'ai demandé aux exécutifs de me transmettre les configurations de fusion qu'ils envisagent. La préfecture va rapidement rencontrer ceux qui ont un intérêt manifeste et relancer les processus. Avant les élections, c'est le bon moment.

N'avez-vous pas peur de tuer des vocations?

Au contraire! Il faut jouer la transparence. Les exécutifs se rendent compte des limites du système, qui les constraint à travailler à la fois au niveau stratégique et opérationnel. Ils mesurent pleinement qu'il faut davantage de ressources pour se doter de services techniques ou de personnel supplémentaire. Comme en général tout va bien, la population ne mesure pas toujours l'effort que les miliciens fournissent. Il est temps de faire passer ce message. D'autant plus que les députés viennent d'aprouver le principe d'une aide supplémentaire unique à la fusion du Grand Fribourg. Il faut que nos députés invitent le Conseil d'Etat à se positionner sur une aide simi-

laire pour les fusions des autres communes. Soyons conséquents...

Les associations de communes étaient aussi au cœur des réflexions. On parle d'un manque de communication et de comités pléthoriques: ce système est-il en crise?

Pas du tout. Les délégués glânois ont aisément approuvé des projets importants, comme la construction des homes médicalisés ou du complexe scolaire et sportif avec piscine. Ce succès s'explique justement par la circulation de l'information et par la représentativité de larges comités.

«La population ne mesure pas toujours l'effort que les miliciens fournissent»

Willy Schorderet

Je pense que le problème réside plutôt dans la disponibilité des élus. Par provocation, j'ai lancé l'idée d'une association de communes unique, de façon à concentrer les séances de travail et à optimiser l'administration. Certains ont relevé que la tâche serait lourde pour des miliciens. Je pense néanmoins qu'on peut informer plus vite les exécutifs, réduire les comités et envisager des synergies.

Certains appellent à davantage de planification de la part des associations intercommunales...

Une planification à cinq ans existe déjà en matière de frais financiers. Les édiles souhaiteraient avoir la même vue sur les frais de fonctionnement. Le nouveau système comptable harmonisé MCH2 rendra cette planification obligatoire.

Ces dépenses liées sont souvent invoquées par les exécutifs lorsqu'il faut augmenter l'impôt. Romont,

qui paie 25 à 30% des charges liées du district (sur 21,1 millions de francs en 2020), nous a notamment rendus attentifs à ce poids. Par exemple, il est question d'augmenter progressivement le subventionnement de la petite enfance, pour s'aligner aux recommandations de l'Etat. Il est naturel que les communes veuillent en connaître l'impact. Mais elles souhaitent aussi avoir une meilleure vision des charges liées provenant du canton. Des charges que l'Etat pourrait d'ailleurs financer par ses propres impôts. Ce serait plus clair.

Ce besoin de planification cache-t-il un manque de rigueur financière des associations de district?

Chaque dépense est justifiée. Certaines découlent de la loi. D'autres relèvent de choix qui apportent une réelle attractivité au district. Je pense au CO, au nouveau home de Vuisternens-devant-Romont ou à celui de Siviriez, dont le projet continue d'avancer en tout cas jusqu'à la mise à l'enquête. Je pense aussi à des offres du Réseau santé comme les repas à domicile ou le lavage du linge des particuliers, qui contribuent au maintien à domicile des personnes âgées. Nous envisageons aussi d'apporter des cours de gym pour les seniors. Ce sont des atouts incontestés. Mais les communes souhaitent hiérarchiser et rester maîtresses de ces offres complémentaires. Elles ne sont pas obligatoires, mais elles correspondent à de réels besoins.

Avez-vous déjà planifié des dépenses glânoises pour le site de Billens?

Non. Un centre de soins serait un plus, mais il devrait être financé par l'HFR. Et, en plus de ce centre de compétence, nous voulons trouver avec l'HFR des solutions pour occuper Billens, là aussi avec un financement de l'HFR. C'est seulement à défaut de solution que les communes devraient sans doute investir pour réaffecter le site. Mais, à l'heure actuelle, on ne sait rien. »

Six étages pour la caserne des pompiers

Fribourg » Le Conseil général de la capitale cantonale votera un crédit de quelque 16 millions de francs pour surélever la halle.

L'extension de la caserne des pompiers, réalisée en 2017, va prendre de la hauteur. Le Conseil communal de Fribourg va soumettre une demande de crédit d'un peu plus de 16,78 millions de francs au Conseil général pour ajouter six étages à cette construction du quartier du Torry. Le parlement communal se prononcera le 17 février. Quatre de ces nouveaux étages abriteront les services communaux de la police locale, de la mobilité et de l'informatique. Les deux autres seront loués ou pourront être utilisés pour d'autres services de la commune.

«Une étude de faisabilité a montré que l'extension de la halle des pompiers pouvait supporter quatre étages supplémen-

taires. Mais, avec la construction en bois choisie et le renforcement des fondations avec des micropieux, la structure est apte à reprendre les charges», indique Andrea Burgener Wooffray, conseillère communale chargée de l'édilité, des services d'urbanisme et architecture et du génie civil, environnement et énergie.

Interrogé sur la raison de construire ce bâtiment en deux temps, d'abord l'extension puis la surélévation, le Conseil communal répond que le projet d'agrandissement de la caserne était urgent. «Ça aurait retardé la réalisation de la halle de trois ou quatre ans», explique Thierry Steiert, syndic de Fribourg. «Nous sommes repassés par une procédure de marchés publics, ça prend beaucoup de temps», souligne Andrea Burgener Wooffray. Le calendrier prévoit le début des travaux pour cet été et la remise du bâtiment pour l'été 2022.

Les autorités communales n'ont pas encore décidé ce qu'elles feraient des locaux occupés actuellement par le service de la police locale et de la mobilité, à la Grand-Rue. Ils ne sont pas adaptés pour accueillir des bureaux, comme la commune a pu le constater.

La nouvelle partie sera reliée au premier étage de la caserne des pompiers. Elle sera construite principalement avec du bois des forêts locales, notamment avec des arbres de la Bourgeoisie de Fribourg. Le bâtiment sera relié au chauffage à distance du quartier du Jura et répondra à la norme Minergie P. La toiture sera recouverte de 150 m² de panneaux photovoltaïques. «D'après les premières estimations, 30% de l'énergie produite seront utilisés pour la consommation du bâtiment. Nous devons encore vérifier, mais nous pourrons peut-être utiliser

l'excédent pour la piscine du Levant. Nous ne pourrons pas mettre de panneaux sur ce bâtiment-là comme nous l'avions envisagé, la structure ne porte pas», relève Andrea Burgener Wooffray.

Il n'est pas prévu d'aménager des places de parking pour visiteurs sur le site pour les deux services de la commune. «Il n'y a pas de place pour mettre des parkings, il faut de l'espace pour manœuvrer les véhicules des pompiers. Il y a des places de stationnement sur le domaine public aux alentours», relève Pierre-Olivier Nobs, conseiller communal chargé de la police locale, de la mobilité et des sports.

Selon les estimations, le coût global s'élève à 17,98 millions, mais le Conseil général a déjà voté deux crédits d'un montant total de 1,2 million pour ce projet. Cette somme a servi à réaliser deux études pour la surélévation de l'extension. »

ANNE REY-MERMET

PUBLICITÉ

LE SIÈCLE OUBLIÉ

Visite générale
par Adeline Favre

Aujourd'hui, 18.30

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE FRIBOURG